

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-272/SG/FP infligeant un avertissement à un agent technique du corps territorial des Travaux publics et du Port .

n° 73-272/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
13 février 1973

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1973

Date du numéro
25 février 1973

TEXTE INTÉGRAL

Un avertissement est infligé à M. Ismael Bileh Hubert, agent technique de 2° classe, 1° échelon, du corps territorial des Travaux publics et du port, en service à la Direction de l'enseignement (Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse), pour s'être absenté de son service sans aucune justification le 11 janvier 1973.